

## RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

### Horaires, tarifs et inscriptions

- La semaine de 4 jours, adaptée au véritable rythme des enfants, leur offre une vraie coupure et la possibilité de se reposer au milieu de la semaine de classe.  
Nouveauté : le centre de loisirs de Las Parets sera ouvert le mercredi toute la journée. Des activités ludiques, culturelles et sportives y seront proposées par du personnel formé et diplômé ; la piscine sera ouverte tout le mois de septembre. Inscription obligatoire.
- Les horaires ont été harmonisés entre toutes les écoles pour le début et la fin des classes et pour les ALAE.
- Des tarifs personnalisés selon le quotient familial et donc les moyens véritables des familles ont été instaurés à la cantine, dans le péri et l'extrascolaire. Le premier prix pour un repas dont la qualité a été certifiée et qui classe Pamiers à la 3<sup>e</sup> place en Occitanie est de 1,98€ au lieu de 2,33€ auparavant.
- Selon les recommandations de la chambre régionale des comptes, la ville de Pamiers ne fait plus supporter à ses habitants la charge de toutes les communes environnantes : les tarifs de l'ensemble des services apportés aux familles par la ville sont plus bas pour les Appaméens que pour les autres.
- Inscriptions et réservations sont désormais obligatoires pour éviter d'acheter des denrées, de mobiliser du personnel et d'investir dans du matériel sans anticiper sur le nombre d'enfants ni le paiement du service public.  
Les impayés atteignent la somme record de 277 000€ dans les cantines.

### Qualité du service

- Un gros travail a été engagé pendant plusieurs mois pour réorganiser le travail des animateurs (tous diplômés, création d'emplois pour des jeunes du territoire) et des ATSEM : taux d'encadrement toujours supérieur aux normes légales ; pauses introduites dans les journées jusque-là continues des ATSEM.
- 4 recrutements ont été effectués pour les passages protégés devant les 4 écoles élémentaires publiques mais également devant les écoles Notre-Dame et Jean-XXIII.
- Le centre de loisirs de Las Parets a fonctionné jusqu'au dernier jour des vacances, pour 120 enfants accueillis.

### Travaux

- Lestang élémentaire : 1 classe supplémentaire installée dans une ancienne salle dédiée aux arts plastiques. 7300€ de travaux, 3500€ de mobilier.
- Gabriel-Fauré : une vraie classe pour la 5e maternelle qui était installée depuis des années dans un dortoir et création de 2 ateliers. 260 000€ études/mobilier/travaux. C'est le plus gros investissement après la cantine des Canonges.
- Cazalé : changement de catégorie de l'école avec une capacité augmentée pour potentiellement plus de 200 enfants. Aménagements pour la sécurité incendie et accès aux personnes à mobilité réduite. 212 000 €.
- Canonges : cantine prête après les vacances de Noël. 1 126 000€.
- Centre Médical Scolaire à Cazalé : 11 000€ pour réhabiliter les anciens locaux de l'inspection de l'éducation nationale. Médecine et santé scolaire pour tout le secteur de Pamiers.

### Plan informatique

- Tous les enseignants, y compris dans les maternelles, bénéficient désormais d'un ordinateur portable et d'une connexion wifi.
- Des tablettes équipent chaque ALAE pour faciliter l'inscription des enfants par les animateurs.
- Les livraisons de certains matériels sont toujours affectées par les retards dus à la pandémie.
- Les investissements en matériel numérique :

-Renouvellement des tablettes de pointage pour la restauration scolaire et le périscolaire = **3 553,00 €**

-Ordinateurs de direction pour chaque ALAE (8) = **10 491,00 €**

-Ecoles maternelles : 4 ordinateurs de directions (1 pour chaque directeur d'école) + 17 ordinateurs portables (1 par classe) = **20 932,00 €**

-Ecoles élémentaires : 4 pc de direction (1 pour chaque directeur d'école) = **5 368,00 €** + remplacement de 2 pc portables = **3 691,00 €**

-Couverture wifi = **29 688,00 €**

Soit un total de **73 723,00 €**

Reste un solde de **92 757,00 €** pour une deuxième phase d'investissements (vidéo projecteurs classes maternelles, reconditionnements pc portables classes élémentaires...)

### COVID

#### Niveau 2

- Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
- Écoles : fermeture de la classe dès le 1er cas

Toutes les classes ont été désinfectées, nettoyées, aérées. Du gel hydroalcoolique est à disposition dans toutes les écoles et des masques d'appoint pour les élèves qui oublieraient le leur.